



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E45481

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2026

ÉDITÉ LE

18/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/02/1981

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2016
2 363 945

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 321 006 892

Siret : 321 006 892 00285

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 2100717-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 36 932 654

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 369189V4020000/1258333 et 369189V4020001/1258339

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST

24 MAIL PABLO PICASSO
CS 80704
44000 NANTES

Téléphone : 02 78 62 88 88

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.bouygues-batiment-grand-ouest.fr>

E-mail : c.lamy@bouygues-construction.com

Responsabilité légale :

ROBINAUD PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 1 247 Tranche de classification : EFF6C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	23/11/2022
3512	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité confirmée) Mention RGE	24/04/2024
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	18/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/01/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/09/2023
8632	Efficacité énergétique - "offre globale"	03/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	18/01/2023
o Ventilation mécanique	13/09/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/11/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	18/10/2023
o Projet complet de rénovation	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.